



Assemblée générale

Distr. générale
21 septembre 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session Première Commission

Documents de la Première Commission

Note du Secrétariat

Les documents dont la Première Commission est saisie à la soixantième session de l'Assemblée générale sont énumérés ci-après aux fins d'information et de référence. Cette liste comprend les documents qui seront publiés d'ici au 14 octobre 2005 et sera mise à jour selon que de besoin.

Point 85 de l'ordre du jour Réduction des budgets militaires

- a) **Réduction des budgets militaires;**
- b) **Information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires.**

A/60/159 et Add.1 – Information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires – rapport du Secrétaire général

Point 86 de l'ordre du jour Les progrès de l'informatique et de la télématique et la question de la sécurité internationale

A/60/95 et Add.1 – Les progrès de l'informatique et de la télématique et la question de la sécurité internationale – rapport du Secrétaire général

A/60/202 – Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale – rapport du Secrétaire général

Point 87 de l'ordre du jour Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive : rapport de la Conférence du désarmement

Point 88 de l'ordre du jour Question de l'Antarctique



Point 89 de l'ordre du jour
Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix

Point 90 de l'ordre du jour
Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique

A/60/121 – Lettre datée du 27 juin 2005, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Point 91 de l'ordre du jour
Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco)

A/60/121 – Lettre datée du 27 juin 2005, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Point 92 de l'ordre du jour
La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification

A/60/96 et Add.1 – La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification – rapport du Secrétaire général

Point 93 de l'ordre du jour
Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement

Point 94 de l'ordre du jour
Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient

A/60/126 (Part I) et Add.1 – Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient – rapport du Secrétaire général (rapport unique sur les points 94 et 100)

Point 95 de l'ordre du jour
Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes

Point 96 de l'ordre du jour
Prévention d'une course aux armements dans l'espace

Point 97 de l'ordre du jour
Désarmement général et complet

A/60/92 – Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional – rapport du Secrétaire général

A/60/94 et Add.1 – Relation entre le désarmement et le développement – rapport du Secrétaire général

A/60/97 et Add.1 – Respect des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements – rapport du Secrétaire général

A/60/98 et Add.1 – Promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération – rapport du Secrétaire général

A/60/119 et Add.1 – Mesures de confiance à l'échelon régional et sous-régional – rapport du Secrétaire général

A/60/121 – Lettre datée du 27 juin 2005, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/60/122 et Add.1 – Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la *licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires* – rapport du Secrétaire général

A/60/160 et Add.1 – Registre des armes classiques – rapport du Secrétaire général

A/60/161 – Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères – rapport du Secrétaire général

A/60/185 et Add.1 – Mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive – rapport du Secrétaire général

- a) **Notification des essais nucléaires (résolution 42/38 C du 30 novembre 1987);**
- b) **Interdiction de déverser des déchets radioactifs (résolution 58/40 du 8 décembre 2003);**
- c) **Réduction des armements nucléaires non stratégiques (résolution 58/50 du 8 décembre 2003);**
- d) **Transparence dans le domaine des armements (résolution 58/54 du 8 décembre 2003);**

A/60/160 et Add.1 – Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies – rapport du Secrétaire général

- e) **Législations nationales relatives au transfert d'armes, de matériel militaire et de produits et techniques à double usage (résolution 59/66 du 3 décembre 2004);**
- f) **Missiles (résolution 59/67 du 3 décembre 2004);**
- g) **Respect des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements (résolution 59/68 du 3 décembre 2004);**

A/60/97 et Add.1 – Respect des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements – rapport du Secrétaire général

- h) **Promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération (résolution 59/69 du 3 décembre 2004);**

A/60/98 et Add.1 – Promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération – rapport du Secrétaire général

- i) **Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (résolution 59/71 du 3 décembre 2004);**

- j) **Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (résolution 59/72 du 3 décembre 2004);**
- k) **Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères (résolution 59/74 du 3 décembre 2004);**
A/60/161 – Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères – rapport du Secrétaire général
- l) **Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire (résolution 59/75 du 3 décembre 2004);**
- m) **Désarmement nucléaire (résolution 59/77 du 3 décembre 2004);**
A/60/122 et Add.1 – Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la *licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires* – rapport du Secrétaire général [rapport unique sur les points 97 m), o) et q)]
- n) **Relation entre le désarmement et le développement (résolution 59/78 du 3 décembre 2004);**
A/60/94 et Add.1 – Relation entre le désarmement et le développement – rapport du Secrétaire général
- o) **Réduction du danger nucléaire (résolution 59/79 du 3 décembre 2004);**
A/60/122 et Add.1 – Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la *licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires* – rapport du Secrétaire général [rapport unique sur les points 97 m), o) et q)]
- p) **Mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive (résolution 59/80 du 3 décembre 2004);**
A/60/185 et Add.1 – Mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive – rapport du Secrétaire général
- q) **Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la *licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires* (résolution 59/83 du 3 décembre 2004);**
A/60/122 et Add.1 – Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la *licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires* – rapport du Secrétaire général [rapport unique sur les points 97 m), o) et q)]
- r) **Mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (résolution 59/84 du 3 décembre 2004);**
- s) **Hémisphère Sud et zones adjacentes exempts d'armes nucléaires (résolution 59/85 du 3 décembre 2004);**

A/60/121 – Lettre datée du 27 juin 2005, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies

t) Le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (résolution 59/86 du 3 décembre 2004);

A/60/88 – Rapport du Groupe de travail à composition non limitée chargé de négocier un projet d'instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre

u) Mesures de confiance à l'échelon régional et sous-régional (résolution 59/87 du 3 décembre 2004);

A/60/119 et Add.1 – Mesures de confiance à l'échelon régional et sous-régional – rapport du Secrétaire général

v) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional (résolution 59/88 du 3 décembre 2004);

A/60/92 – Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional – rapport du Secrétaire général

w) Désarmement régional (résolution 59/89 du 3 décembre 2004);

x) Prévention de l'accès non autorisé aux systèmes portatifs de défense aérienne, de leur transfert et de leur utilisation illicites (résolution 59/90 du 3 décembre 2004);

y) Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques (résolution 59/91 du 3 décembre 2004);

z) Information sur les mesures de confiance dans le domaine des armes classiques (résolution 59/92 du 3 décembre 2004);

aa) Réductions bilatérales des armements nucléaires stratégiques et nouveau cadre stratégique (résolution 59/94 du 3 décembre 2004);

bb) Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale (décision 59/513 du 3 décembre 2004);

cc) Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire (décision 59/514 du 3 décembre 2004);

dd) Problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus (décision 59/515 du 3 décembre 2004).

Point 98 de l'ordre du jour

Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

A/60/132 – Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes – rapport du Secrétaire général

A/60/152 – Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique – rapport du Secrétaire général

A/60/153 – Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique – rapport du Secrétaire général

A/60/166 – Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale – rapport du Secrétaire général

- a) **Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (résolution 59/96 du 3 décembre 2004);**

A/60/166 – Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale – rapport du Secrétaire général

- b) **Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement (résolution 59/98 du 3 décembre 2004);**

- c) **Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (résolution 59/99 du 3 décembre 2004);**

A/60/132 – Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes – rapport du Secrétaire général

- d) **Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (résolution 59/100 du 3 décembre 2004);**

A/60/152 – Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique – rapport du Secrétaire général

- e) **Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (résolution 59/101 du 3 décembre 2004);**

A/60/153 – Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique – rapport du Secrétaire général

- f) **Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires (résolution 59/102 du 3 décembre 2004).**

Point 99 de l'ordre du jour

Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

A/60/135 – Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement – note du Secrétaire général

A/60/285 – Travaux du Conseil consultatif pour les questions de désarmement – rapport du Secrétaire général

- a) **Conseil consultatif pour les questions de désarmement (résolution 38/183 O du 20 décembre 1983);**

A/60/285 – Conseil consultatif pour les questions de désarmement – rapport du Secrétaire général

b) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (résolution 39/148 H du 17 décembre 1984);

A/60/135 – Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement – note du Secrétaire général

c) Rapport de la Conférence du désarmement (résolution 59/104 du 3 décembre 2004);

d) Rapport de la Commission du désarmement (résolution 59/105 du 3 décembre 2004).

A/60/42 (Supplément n° 42) – Rapport de la Commission du désarmement pour 2005

Point 100 de l'ordre du jour

Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient

A/60/126 (Part I) et Add.1 – Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient – rapport du Secrétaire général (rapport unique sur les points 94 et 100)

Point 101 de l'ordre du jour

Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

Point 102 de l'ordre du jour

Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée

A/60/118 et Add.1 – Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée – rapport du Secrétaire général

Point 103 de l'ordre du jour

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

A/60/136 – Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

A/60/127 – Traité d'interdiction complète des armes nucléaires – rapport du Secrétaire général

Point 104 de l'ordre du jour

Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

Point 105 de l'ordre du jour

Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale

Autres documents

A/C.1/60/1 – Questions renvoyées à la Première Commission – lettre datée du 21 septembre 2005, adressée au Président de la Première Commission par le Président de l'Assemblée générale
